

## **Intervention de Nancy Neamtan**

### **Conférence d'ouverture au Congrès canadien sur le DÉC et l'économie sociale**

**19 mai 2004**

La construction de politiques publiques en faveur du développement économique communautaire et l'économie sociale n'est pas une chose simple. Voilà une déclaration sur laquelle nous pouvons sans doute tous et toutes nous entendre - qu'on soit acteur terrain, fonctionnaire ou élu.

Car nous avons tous et toutes vu à travers la dernière décennie à quel point nous, les acteurs, avons eu de la difficulté à percer l'arène des politiques publiques malgré le nombre sans cesse croissant d'initiatives terrain en économie sociale et en développement économique communautaire . Nous avons tous et toutes vu le niveau de difficulté à gagner et à maintenir des politiques permettant d'innover dans le développement économique et social, peu importe le palier du gouvernement. Nous avons pu constater la complexité du défi dans nos propres réseaux, d'identifier et de nous entendre sur des priorités communes. Notre expérience ici au Québec nous démontre l'ampleur du défi de maintenir sur une plus longue durée, une cohérence et une rigueur dans l'application de politiques

publiques gagnées après de dures luttes et du travail acharné, bien que nous soyons conscients d'avoir plusieurs longueurs d'avance comparé à la plupart des autres provinces. Nous sommes aussi conscients, tous et toutes, de la complexité encore plus grande d'établir des politiques publiques qui tiennent compte des réalités très diversifiées des différentes régions du Canada.

Qu'est-ce qui rend si difficile l'émergence de politiques publiques performantes en faveur de notre approche et nos actions? Que pouvons-nous faire pour les améliorer? Comment avancer afin de répondre davantage aux aspirations de nos collectivités? Ce sont des questions que nous nous posons régulièrement dans le cadre de notre travail au Chantier de l'économie sociale, une organisation qui a comme mandat de représenter un ensemble d'acteurs en économie sociale et de favoriser la mise en place de politiques publiques en leur faveur.

Je vais essayer, dans les minutes qui me sont allouées, de partager quelques leçons apprises au cours des vingt dernières années dans la lutte pour des politiques publiques en faveur du développement économique communautaire et l'économie sociale. Pour y arriver, je vais centrer mon intervention sur 4 grands enjeux : celui de la **complexité** du défi devant nous, celui de la **nécessité** d'identifier les objectifs de fond et les principes de base qui doivent nous guider, un point sur l'importance de **cerner les divers types de politiques**

**requis** et finalement des **éléments de stratégie** pour avancer ensemble dans les prochaines années.

Le premier enjeu est celui de la complexité du défi que nous nous sommes donnés. Il y a trente ans, nous n'aurions pas été ici en train de débattre d'un tel sujet. Ça aurait fait déjà longtemps que nous aurions identifié le programme que nous souhaitons voir appliquer mur à mur, que nous aurions calculé les subventions gouvernementales nécessaires, identifié des critères mathématiques d'évaluation et poussé sur un ministère au sein d'un palier approprié du gouvernement pour qu'ils acceptent de le mettre en place.

Malheureusement – ou heureusement – nos attentes à l'égard des politiques publiques sont très différentes aujourd'hui. Plutôt que le mur à mur, nous demandons des politiques adaptées à la réalité propre de chaque collectivité. Plutôt que de se fier uniquement sur des financements publics, nous reconnaissons et souhaitons une diversification des revenus et une approche d'investissement plutôt que simplement de la subvention. En matière d'évaluation, nous sommes aussi préoccupés par le qualitatif que le quantitatif, autant préoccupés par des processus qui valorisent la prise en charge que par les résultats au bout. De plus nos besoins interpellent autant les ministères à vocation sociale que ceux à vocation économique, et impliquent très souvent à la fois les paliers municipal, provincial et fédéral.

Et par-dessus le marché, nous sommes dans un domaine où l'innovation est plutôt la règle que l'exception. Nous savons que les vieux modèles, les vieux paradigmes ne fonctionnent plus, mais nous sommes encore à la phase de l'expérimentation en ce qui concerne les nouvelles façons de faire, les nouveaux partenariats à créer, et par conséquent, la nécessité de gouverner et d'administrer autrement.

Il n'est donc pas surprenant que les politiques publiques en faveur du développement économique communautaire et de l'économie sociale soient si longues à définir et si difficiles à gagner. Nous nageons à contre-courant sur presque tous les plans et, pour rendre encore plus complexe le défi que nous lançons aux administrations publiques, nous exigeons une reconnaissance comme partenaire d'égal à égal, sortant ainsi des vieux rapports teintés trop souvent de confrontation ou de paternalisme.

Il n'est donc pas non plus surprenant que l'impulsion menant à la création de politiques publiques en faveur du DÉC et de l'économie sociale soit toujours venue, et viendra sans doute toujours, des mouvements sociaux, des réseaux d'acteurs-terrains qui sont en mesure de constater les limites des approches traditionnelles et qui ont compris la nécessité de développer et d'entreprendre autrement. Il n'est pas non plus étonnant que la mise en place de politiques publiques ait été, jusqu'à ce jour, le résultat de décisions de certains dirigeants politiques, toutes tendances confondues, qui ont compris

le potentiel énorme de l'action de la société civile quand elle se met à la recherche de solutions aux problèmes sociaux et économiques qui nous confrontent.

Ce qui m'amène à mon deuxième point, l'importance d'identifier des objectifs et des principes de base qui doivent guider l'ensemble des actions, autant de la part des acteurs que des administrations publiques, dans la mise en place de politiques publiques.

Le premier objectif d'une politique publique en faveur du développement économique communautaire et de l'économie sociale, à mon avis, doit être celui de la reconnaissance, la reconnaissance de notre existence, de notre droit d'exister et donc de la nécessité de mesures qui tiennent compte de notre spécificité propre. En soi, ça peut paraître banal.

Mais il s'agit dans notre cas, il s'agit d'un passage obligé. Quand l'industrie pharmaceutique a revendiqué et gagné des politiques de soutien, les entreprises n'ont pas eu besoin de se définir. Quand Bombardier demande des investissements publics, personne ne lui demande d'expliquer sa raison d'être. Malheureusement nous sommes encore à cette étape de notre développement et il faut en tenir compte. Car il ne peut y avoir de politiques publiques en notre faveur si nous n'existons pas officiellement ou si notre existence est purement anecdotique, associée soit à quelques expériences modèles ou quelques personnalités. Des politiques publiques sont par définition à l'échelle d'un État, et à l'initiative d'un État. Nos

initiatives, nos réalisations sont plutôt à l'échelle humaine, issues du milieu, profondément enracinées dans les réalités locales. C'est pour cela qu'il est essentiel de définir les caractéristiques de base de notre action et les grands principes qui nous unissent afin de démontrer qu'il s'agit d'une réalité de plus en plus importante au sein de notre société et d'assurer qu'ils trouvent leurs reflets dans les politiques publiques.

Un premier élément qui caractérise notre action est le fait que nos pratiques sont toutes issues de l'action de la société civile. Ce sont des citoyens et citoyennes qui ont choisi d'agir, de se prendre en main avec d'autres pour faire avancer le développement de leurs communautés respectives. En matière de politique publique, cette réalité exige que nos vis-à-vis au sein des administrations publiques acceptent de reconnaître la valeur de nos initiatives citoyennes sans les dénaturer, de respecter les choix de ces citoyens engagés dans leur milieu, et de les accompagner dans leurs efforts plutôt que tenter de les contrôler ou les encadrer.

Un deuxième élément qui caractérise notre action est le fait que nos organisations sont toutes de propriété collective, gérées démocratiquement et répondant, en premier lieu, à nos membres et aux membres de nos collectivités locales. Le fait que nos organisations soient collectives et démocratiques exigent de la part des administrations la reconnaissance, à travers les politiques, de l'existence d'un double imputabilité – une imputabilité envers nos

bailleurs de fond, bien sûr, car il s'agit d'argent public mais une imputabilité aussi envers nos communautés locales. Ce qui impose une souplesse dans l'interprétation des mandats accordés par les administrations publiques et une place pour que les collectivités puissent définir leurs propres priorités et évoluer sans être encarcénées dans des programmes rigides.

Un troisième élément est le fait que nous intégrons tous et toutes des objectifs économiques et sociaux à l'intérieur d'une même mission et des mêmes actions. Cette double mission que nous portons à travers nos initiatives de développement local ou de développement des entreprises collectives exigent également que les architectes de politiques publiques sortent des silos dans lesquels ils ont été traditionnellement cantonnés. Ça exige que des ministères à vocation économiques collaborent avec des ministères à vocation sociale, culturelle ou environnementale.

Un quatrième élément qui caractérise notre action est le fait que nous mobilisons, chacun à notre façon et dans des proportions très variées, une panoplie de ressources pour réaliser nos missions - des ressources bénévoles, des ressources du marché et des ressources publiques. En d'autres mots, et en toute modestie, nous mettons en commun le meilleur de tous les mondes afin de mieux répondre aux besoins de nos communautés. Ceci exige de la part des administrations publiques d'autres formes d'évaluation, d'autres moyens de calculer le retour sur l'investissement, d'autres ratios pour

mesurer les effets de levier et les impacts à court, moyen et long terme. Ceci exige que des évaluations d'impact tiennent compte des rendements sociaux et des impacts sur le capital humain et les compétences collectives de nos communautés.

Mais la définition des principes de base ne suffit pas. Il faut également identifier les types de politiques d'une manière plus précise et plus lisible. Ce qui m'amène à mon troisième point – la nécessité de caractériser le type de politiques que nous voulons et les fonctions qu'elles doivent jouer pour soutenir notre action.

Je crois que c'est ici que nous pouvons clarifier davantage le positionnement de l'économie sociale versus le développement économique communautaire. Car nous partageons les caractéristiques communes, la logique de nos actions est très diversifiée. Dans le cas du DÉC, on s'appuie sur une approche territoriale globale et nos interventions, qu'elles soient au niveau de la formation, de la création d'emploi ou de l'éducation citoyenne, ont comme lieu et comme cadre un territoire. L'économie sociale réfère davantage à l'entreprise ou l'association comme lieu de développement. Elle s'exprime à travers la création et le développement d'entreprises collectives – des coopératives et des organismes sans but lucratif produisant des biens et des services, comme l'entreprise privée, mais répondant à une autre logique que la logique du profit aux actionnaires.

Dans les deux cas, nous portons les mêmes préoccupations et les mêmes valeurs et nos actions se fondent sur les mêmes principes et une vision commune.

En matière de politiques publiques, il est nécessaire, cependant, de distinguer les divers types de politiques qu'il nous faut pour appuyer cette action citoyenne. Nous avons besoin, en premier lieu, de politiques de nature territoriales, celles qui permettent à des collectivités locales de se réseauter, de se donner des perspectives, des plans et des projets communs et de les mettre en action. L'appui aux corporations de développement économique communautaire ici au Québec est un exemple de ce type de politique territoriale et, à mon avis, a fait ses preuves d'une manière impressionnante.

Mais il ne suffit pas de réseauter et de planifier – il faut aussi des politiques qui visent le soutien aux entreprises collectives, aux diverses initiatives qui répondent aux besoins exprimés par la communauté. Ces politiques doivent mettre le focus davantage sur les outils de développement – qu'il s'agisse d'outils d'investissement, de l'aide technique, de l'achat de services ou de recherche et développement, etc.

Nous avons également besoin de politiques plus ciblées – des politiques qui permettent de développer un secteur économique stratégique, tel l'environnement ou les nouvelles technologies, en s'appuyant sur l'action collective ou des mesures qui permettent de répondre à des besoins d'un clientèle particulière, que ce soit des

personnes handicapés, des personnes sous-scolarisées et j'en passe, en assurant un accès à l'emploi ou à des mesures d'intégration à l'emploi. Ces politiques sectorielles peuvent être extrêmement efficaces en autant qu'elles permettent la souplesse nécessaire pour les adapter à des réalités locales et régionales,

Dans tous ces cas, qu'il s'agisse d'une approche territoriale, d'entreprise ou de secteur, nous sommes devant le défi de sortir des approches traditionnelles. Dans tous les cas, nous dérangeons les logiques sur lesquelles les politiques publiques ont été bâties au courant des années. Dans tous les cas, nous devons innover et dans l'innovation, nous avons besoin de faire reconnaître aussi notre droit à l'erreur, de la même façon que des chercheurs en laboratoire doivent essayer parfois des milliers de fois avant de trouver la bonne réponse. Sauf que dans notre cas, nos laboratoires sont nos communautés.

Pour toutes ces raisons, il est plus nécessaire que jamais de nous organiser pour nous faire entendre, pour faire entendre les aspirations et les projets qui sont portés par les hommes et les femmes à travers le Canada qui aspirent à une économie plus juste, plus démocratique, plus inclusive. C'est pour cela, entre autres, que nous sommes ici pour tenter de renforcer notre vision et nos stratégies communes.

Ce qui m'amène à mon dernier point : la nécessité de poursuivre la mobilisation pour des politiques publiques en notre faveur. Car,

ultimement, la décision d'investir dans des politiques publiques est avant tout une décision politique, prise par des hommes et des femmes qui assument la responsabilité de gouverner. Si nous représentons les aspirations de la société civile et ce désir de plus en plus profond et enraciné de cette société civile d'être des acteurs importants dans le développement de nos communautés, nous n'avons d'autres choix que de convaincre nos élus de reconnaître notre contribution et d'accepter, jusqu'à un certain point, de partager le pouvoir que leur accorde leur statut d'élus pour mieux soutenir nos efforts. Et cela se fera à une condition, que nous soyons assez présents, assez visibles, assez incontournables, assez convaincants pour que ces élus réalisent qu'ils ont tout à gagner à travailler avec nous. Les politiques publiques, malheureusement, ne se décident pas toujours au mérite. Elles émergent en réponse à des réalités qui s'affirment et qui trouvent écho au sein de la population. Si aujourd'hui nous avons des politiques publiques au Québec en faveur de l'économie sociale, c'est parce que les forces progressistes de tous les milieux – communautaires, syndicaux, coopératifs, privé – se sont mobilisées, ont affirmé leur volonté d'être des agents de changement dans leurs milieux respectifs. C'est aussi parce que nous avons misé sur nos convergences et non pas des divergences. C'est parce que nous avons fait les débats qui s'imposaient quand il fallait les faire et que nous sommes donnés des réseaux et des structures, comme le Chantier, pour poursuivre ces débats dans un climat constructif. C'est parce que nous ne sommes pas gênés de nous imposer, non pas

comme des acteurs sympathiques mais marginaux, mais comme partenaires à part entière de l'entreprise privée et du secteur public. C'est parce que nous avons réclamé la même attention que l'entreprise privée qui elle. ne s'est jamais empêchée d'exiger des politiques publiques en sa faveur même dans les périodes les plus contraignantes au niveau des finances publiques. C'est parce que nous avons pris de la place, notre place et soyons certains, nous ne la céderons pas – au contraire, ce n'est qu'un début.

Car il faut continuer sur le même chemin. Nous nous devons de renforcer nos réseaux de solidarité avec nos collègues du reste du Canada – et les prochains jours sont une occasion stratégique pour le faire. Nous devons aussi renforcer nos solidarités internationales – et il en sera également question dans les prochains jours. Et surtout, et avant tout, il faut continuer à enraciner notre mouvement dans nos communautés locales, à mobiliser nos populations, car notre mouvement est avant tout un mouvement citoyen et leur appui et leur implication est l'ingrédient premier pour assurer des politiques publiques qui nous ressemblent.